

AVIS DE COURSE TYPE HABITABLES 2013-2016



« Les XXXX 24 Heures du Der » - Grade : 5C

Du Samedi 23 Mai au Lundi 25 Mai 2015 Organisée par le Cercle Nautique des Amis du Der Lac du Der Port de Nuisement

Préambule : Cette régate compte pour le Challenge du Lac

1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV 2013-2016),
- 1.2 Le guide de la classe « Osiris habitable » 2015,
- 1.3 Le règlement du Challenge du Lac,
- 1.4 Le règlement de police du Lac du Der,
- 1.5 Le présent Avis de Course,
- 1.6 Les Instructions de Course Type habitable,
- 1.7 Les annexes aux Instructions de course,

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1 La régate est ouverte à tous les voiliers habitables monocoques des classes A, B, C, D, E, L, R (avec l'équipement obligatoire pour la navigation de nuit, une VHF et l'armement de sécurité......).
- 2.2 Les concurrents français (chaque membre de l'équipage), et étrangers possédant une licence FF Voile, doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - Tous les bateaux seront en conformité avec la carte d'identité Osiris, les règles de leur classe et navigation de nuit.

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 25€ pour toutes les classes.

4. PROGRAMME

- ► Le Samedi 23 Mai de 9H00 à 15H00 Inscriptions 15H10 Briefing obligatoire Départ 16 Heures 00.
- Le Dimanche 24 Mai- Arrivée dans l'après-midi.
- Le Lundi 25 Mai à 15H00 Remise des prix.

5. <u>INSTRUCTIONS DE COURSE</u>

Les instructions de course seront affichées au tableau officiel et les annexes seront distribuées lors de l'inscription.

6. <u>LES PARCOURS</u>

Le parcours sera de type "côtier " avec navigation de nuit. Définition dans les annexes aux instructions de course.

7. CLASSEMENT

- Le nombre maximum de courses à courir est de 2.
- Un minimum de 1 course est nécessaire pour valider l'épreuve.
- > Application du système temps sur temps avec application du CVL.
- > Classement non-régatier
- Classement régatier
- > Vainqueur des 24 Heures du Der 2015, le 1^{er} au classement général toutes classes confondues de la ligue 19.

8. <u>PRIX</u>

Une coupe sera remise au premier de chaque classe comportant un minimum de 5 partants.

9. <u>DECISION DE COURIR</u>

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

10. <u>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</u>

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Cercle Nautique des Amis du Der

Port de Nuisement 51290 Sainte Marie du Lac

Tél. 03.26.72.60..74

E-mail : cnader.ecole@orange.fr
Site : www.cnader-asso.org